

La traduction du français vers l'arabe : une difficulté certaine mais des solutions sûres

Mohamed Réda BOUKHALFA

Institut de Traduction

الملخص :

تطرح الترجمة المتخصصة نحو اللغة العربية صعوبات ومشاكل متعدّدة لكن يوجد لهذه الأخيرة حلولاً مضبوطة وناجعة.

بالفعل، تختلف الصعوبات التي يواجهها المترجم عندما يُترجم نحو اللغة الفرنسية عن تلك التي يواجهها عند الترجمة نحو اللغة العربية، ويتشاطر الباحثون في ميدان الترجمة وكذا المترجمون المحترفون الرأي حول هذه الفكرة. إذن ما سبب هذه الصعوبات، وكيف يمكن تفسيرها؟

إنّ هذه الصعوبات غير مدهشة نظراً للظروف التاريخية التي جعلت الوطن العربي يعاني من تأخر كبير في المجال العلمي مقارنة بالغرب. ومن خلال هذا المقال، أتحدّث بصفة باحث نظراً لتفكيري وسعيي لإيجاد حلول لهذه الصعوبات، وبصفة مترجم محترف نظراً لمحاولة اعتماد هذه الحلول وتطبيقها.

يتمثل الهدف من مداخلتني هذه في تبيين الواقع السائد في الوضع الراهن ومحاولة اقتراح حلول جدّية تسمح بضمان التواصل رغم النقص المصطلحي التي تعاني منه اللغة العربية في بعض المجالات المتخصصة، وذلك من خلال عرض أمثلة عن هذه الصعوبات التي أواجهها يومياً في عملي.

الكلمات المفتاحية:

الترجمة التقنية – لغة التخصص – اللغة العربية – اللغة الفرنسية –
المصطلحات العلمية .

Résumé :

Traduire un texte de spécialité vers la langue arabe, voilà bien une activité à même de donner du fil à retordre au traducteur... mais des solutions sûres, car efficaces, existent.

En effet, traduire vers la langue française et traduire vers la langue arabe n'implique pas les mêmes difficultés. Les chercheurs ainsi que les professionnels de la traduction sont unanimes sur ce point. Pourquoi cette difficulté ? Comment peut-on l'expliquer ? Cette difficulté n'est pas surprenante vu les circonstances historiques qui font que le monde arabophone contemporain accuse un retard dans les domaines scientifiques par rapport au monde occidental.

A travers cette communication, j'interviens à la fois en qualité de chercheur, pour avoir réfléchi et pensé à des solutions, et en qualité de professionnel, pour les avoir mises en application et les avoir ainsi expérimentées.

Mon objectif est de dresser un bref état des lieux de la situation actuelle et de proposer quelques solutions sûres permettant d'assurer la communication malgré le déficit de la langue arabe en terminologie dans certains domaines de spécialité et ce, à partir d'exemples concrets rencontrés dans l'exercice de ma profession.

Mots clés :

Traduction technique – langue de spécialité – langue arabe – langue française – terminologie scientifique.

Introduction :

Traduire un texte de spécialité vers la langue arabe, une difficulté que je rencontre quotidiennement dans le cadre de ma pratique professionnelle au sein de mon office de traduction officielle.

Cette communication m'offre l'opportunité d'intervenir à la fois en tant que professionnel de la traduction m'inscrivant ainsi dans la démarche PRG (Classification de la Recherche en Traductologie par Daniel GILE) voulant dire Pratique/ Réflexion/ Généralisation, assez fréquente chez les praticiens de la traduction du fait de leur longue expérience notamment en matière de résolution de problèmes de terminologie entre deux langues. Elle me permet également d'intervenir en tant que chercheur, m'inscrivant dans la démarche ASH (même classification) voulant dire Approches des Sciences Humaines, fréquente chez les chercheurs et les enseignants, se basant sur la conceptualisation plus que sur l'analyse des données, en somme sur des données plus bibliographiques plutôt que sur celles récoltées sur le terrain.

L'objectif de mon intervention est de dire tout simplement que les problèmes de la traduction vers la langue arabe sont fréquents mais des solutions intéressantes et défendables scientifiquement existent. Bien évidemment, il y a un prix à payer soit au niveau de la technicité du texte dans lequel on aura des paraphrases, soit au niveau du confort de lecture parce qu'on aura introduit de nombreux renvois.

Présentation du lieu et du corpus :

Le lieu : il s'agit d'un office de traduction officielle ayant la charge de traduire les documents de la plupart des citoyens de la région, principalement de la langue arabe vers la langue française ou, inversement, de la langue française vers la langue arabe. La langue anglaise est également assurée mais rarement demandée.

Le corpus : il est constitué de divers types de textes pour lesquels de simples spécimens ou modèles préalablement fabriqués suffisent. Mais là où réside la difficulté, c'est au niveau des textes

de spécialité avec une terminologie pratiquement inexistante en langue arabe même dans les dictionnaires bilingues, notamment les textes en rapport avec la médecine (Certificats et rapports médicaux), ceux se rapportant au foncier, aux banques ainsi que ceux en rapport avec les textes de marchés publics, lesquels se caractérisent par une terminologie et des concepts spécifiques très techniques.

Traduction vers la langue arabe : une

Pourquoi est-ce plus difficile pour nous de traduire vers l'arabe que vers le français ?

Le nombre d'arabophones est estimé à 420 millions de personnes. Or, malgré ce nombre important de locuteurs arabophones, cette langue accuse un certain retard dans le domaine de la terminologie technique et scientifique.

Ce retard n'est pas inhérent à la langue elle-même qui, comme toutes les grandes langues, possède ses trésors. Il est le fait de facteurs historiques, donc extérieurs, dont les deux principaux sont :

- la grande majorité des pays arabophones ont subi une colonisation qui s'est traduite par une marginalisation de leur langue au profit de la langue du colonisateur ;
- les musulmans les plus zélés ont sacralisé l'arabe en tant que langue du Coran ; ce qui explique que, pour eux, toute tentative de modernisation de cette langue était perçue comme une atteinte à la religion véhiculée par cette langue. Il fallait à tout prix protéger la « pureté » de cette langue de toute « contamination » qui pourrait nuire à la portée du message divin.
- Si l'on ajoute à ces deux raisons, le retard qui en a découlé dans les domaines scientifique et, technique.

Je n'ai pas l'intention de m'attarder davantage sur ce point, parce qu'il y a également un autre paramètre qui revêt toute son importance, à savoir, que la langue arabe ne peut être qu'importatrice de terminologie vu que la science et la technologie se font en

anglais. D'un côté, on ne peut se permettre de continuer d'importer indéfiniment, et de l'autre on ne produit rien qui nous permet d'exporter la langue arabe. Situation, on ne peut plus intenable !!!

Dernier aspect que je souhaite encore traiter c'est l'absence de consensus entre les pays arabes en ce qui concerne la terminologie scientifique. En effet, les pays du Moyen-Orient se réfèrent à la langue anglaise pour les termes en rapport avec la technologie tandis que ceux du Maghreb se réfèrent à la langue française.

Le fait révélateur, comme le souligne Samir Abu-Absi, professeur émérite d'anglais à l'Université de Toledo à l'Ohio, que la modernisation de la langue arabe se soit imposée, confirme, si besoin était, ce qui précède. Cette modernisation avait les trois (3) objectifs essentiels suivants :

- la réforme de l'orthographe,
- la simplification grammaticale,
- le développement du vocabulaire.

Cette dernière préoccupation étant évidemment plus de nature à nous intéresser. Pour ce faire, plusieurs solutions se présentaient afin de développer le vocabulaire, des solutions se proposent parmi lesquelles celles-ci :

- d'abord chercher dans les vieux dictionnaires des mots désuets, c'est-à-dire des mots qui ne sont plus dans l'usage, et voir la possibilité de leur adaptation à ce que l'on souhaite nommer ;

- ensuite, et dans le cas où cette recherche s'avérerait infructueuse, la possibilité de la traduction littérale d'un syntagme pouvait être retenue, à titre d'exemple : "**déverbalisation**", concept développé par Danica Seleskovitch dans le cadre de l'ESIT (Ecole Supérieure des Interprètes et des Traducteurs) Paris III Sorbonne nouvelle, traduit souvent par *اللفظ من التحرير*. Un autre exemple intéressant à retenir "**étymologie**" traduit souvent par *الكلمات تأصيل علم*;

- une solution consiste à emprunter un mot d'une langue étrangère tel que "**Facebook**" traduit souvent par *الفيس بوك* ou encore **Twitter** traduit par *تويتر*.

Dans la mesure où ces quelques exemples sont susceptibles de montrer qu'il existe toujours un moyen de communiquer en attendant que la modernité ne se fasse par les canaux et les voies officiels, ils permettent d'attirer l'attention des usagers de la communication multilingue, dont principalement les traducteurs professionnels qui sont continuellement confrontés aux problèmes d'équivalences et de correspondances terminologiques.

J'en profite également pour rappeler que, pour tout ce qui touche aux textes poétiques, littéraires, philosophiques ou à caractère général, la langue arabe n'a rien à envier aux autres grandes langues et dans ce domaine, les problèmes de traduction qui se posent ne sont pas différents de ceux rencontrés dans la traduction de deux langues équivalentes telles que le français et l'anglais ou l'allemand. Par contre, tout le retard qu'accuse la langue arabe par rapport aux langues européennes se situe au niveau des textes de spécialité, tels que ceux en rapport avec les disciplines scientifiques : médecine, physique, chimie, etc., ainsi que ceux en rapport avec le foncier, le bancaire et le juridique.

Voici quelques difficultés de traduction d'expressions en rapport avec des domaines spécifiques rencontrées dans l'exercice de mes fonctions de traducteur officiel :

Domaine hydraulique/ Travaux publics	Captage de sources
	Etanchéité
Domaine foncier	Licitations
	Adjudicataire
	Command
Domaine architectural	Immeuble viaduc
Domaine bancaire	Capitalisation

Analyse des concepts cités ci-dessus :

• **Captage de sources** : ce syntagme dans le domaine hydraulique correspondait, selon notre contexte, à une manière d'identifier, de collecter les différentes sources d'eau. Le seul équivalent qui s'offrait à nous était *جر المياه* dans le dictionnaire Al-Manhal de Souheil Idriss vingt cinquième éditions. Sur le net, pas d'équivalent contextuellement convainquant, mais la recherche du concept m'oriente et m'éclaire davantage sur ce procédé qui permet d'identifier des sources proches d'eau pure gratuite ou encore la construction d'un mini réseau permettant de desservir de l'eau par gravité à un ou à plusieurs villages éloignés du lieu de captage. De ce fait, le seul équivalent à savoir *جر المياه* était à mon avis insuffisant pour rendre compte de tout le processus impliqué par le "**captage de sources**". C'est pourquoi le fait d'avoir étoffé notamment par *عملية المياه توزيع و البناييع عن الكشف* était plus représentatif du concept et donc justifiait mieux le coût appliqué à cette opération.

• **Etanchéité** : « ... décrit les moyens mis en œuvre pour s'assurer que les éléments naturels extérieurs (pluie, humidité ascensionnelle, vent) ou intérieurs (air saturé en humidité) ne viennent pas mettre en péril les éléments constitutifs du bâtiment (structure, isolation) ». Par cette définition, nous comprenons que cette étanchéité empêche aussi bien l'eau, l'humidité, le gaz et le vent de pénétrer dans la construction. En revanche, l'équivalent en arabe généralement employé est *المسافة* aussi bien dans Al Manhal que dans le Larousse, As-sabil et bien d'autres dictionnaires en lignes. Or la signification de ce terme proposé comme correspondant à "**étanchéité**" est restreinte. La solution pour mon client est donc loin d'être convaincante, notamment par rapport aux prix qu'il annonce pour la réalisation de ce type de travaux. C'est pourquoi, il valait mieux opter pour une **explicitation du terme "étanchéité"**, permettant à la fois de mieux expliquer à quelles opérations renvoyait précisément le concept et le tarif appliqué pour ce genre de travaux :

(المسافة) عملية منع تسرب المياه و الغازات و الرياح داخل المبنى

• **Licitation** : dans le foncier, licitation consiste en la mise en vente aux enchères, que ce soit à l'amiable, de gré à gré ou judiciairement, d'un bien en indivision successorale. L'équivalent en un seul terme en langue arabe étant inexistant, j'ai opté pour la paraphrase suivante : *قسمته لتعذر شائع لعقار العلني بالمزاد البيع*. Ce procédé a permis de faire passer le message puisque, même si on perd en technicité en matière de style, on gagne en matière de sens.

• **Command** : « Lorsque, au cours d'une procédure de saisie immobilière, un immeuble a été vendu aux enchères, la personne qui s'est portée le dernier enchérisseur et qui donc a été déclarée **adjudicataire**, a la faculté de déclarer qu'elle n'a pas agi pour son propre compte mais pour le compte d'un tiers dont elle doit dénoncer l'identité, c'est la déclaration du command... » C'est-à-dire l'acquéreur final. Son équivalent en arabe est *في باسمه يشتري من مزاد*. Cette fois encore, le procédé de la paraphrase s'avère nécessaire pour assurer la communication. Quant à l'adjudicataire, il est généralement traduit par : *المزاد عليه الراسي*.

• **Capitalisation** : dans le domaine bancaire, système de placement financier dont les revenus (intérêts, dividendes et plus-values) ne sont pas versés périodiquement au bénéficiaire mais transformés en capital pour produire, à leur tour, des revenus jusqu'à échéance du remboursement final. Ici, une solution toute simple s'offre à nous, une dérivation, à savoir *الرسمة*. Ce procédé est amplement suffisant pour bien rendre compte de la dimension que revêt le terme capitalisation en français.

• **Immeuble viaduc** : il s'agit d'un concept architectural rencontré dans la traduction de Said Almi, par Nesrine LOULI et moi-même dans le cadre de mon office, intitulée *العمران و الاستعمار بالجزائر العمران و الاستيطانية السياسات*. Le concept d'immeuble viaduc, proposé par Le Corbusier était de construire un énorme édifice à la fois constituant une autoroute reliant pratiquement El Harrach à El Biar et en dessous un immeuble à usage d'habitation, ce projet avait pour nom l'immeuble viaduc traduit par *على الركائز متعدد مبني جسر شكل*, ceci pour visualiser le nombre de piliers sur lesquels reposerait cet immense édifice.

Le développement du vocabulaire :

Etant donné l'avancée de plus en plus rapide des nouvelles technologies, le vocabulaire scientifique et technique des langues occidentales ne cesse d'évoluer. On retrouve aujourd'hui des dictionnaires techniques traitant de diverses disciplines. C'est ce qui a permis, entre autres, à un pays arabe comme la Syrie de réussir l'arabisation d'une discipline comme la médecine et le droit, entre autres. Malheureusement, le manque de coordination entre les différentes académies de l'ensemble des pays arabophones porte préjudice à la langue arabe dans la mesure où il n'y a pas de concertations en vue de l'harmonisation des concepts scientifiques.

Il n'est donc pas étonnant que la traduction des textes de spécialités requiert de nous davantage de temps et de réflexion. Les textes en question étant truffés de termes techniques n'ayant pas toujours leurs équivalents dans les dictionnaires bilingues, nous sommes amenés à faire une recherche sur le concept lui-même, c'est-à-dire la réalité ou le processus auquel renvoie le terme en langue étrangère. Bien sûr, il s'agit d'effectuer des recherches bibliographiques, dans les différents dictionnaires monolingues onomasiologiques, (allant de l'entrée au sens par opposition à sémasiologique) et des recherches sur le net, ...

Les exemples cités montrent concrètement comment, dans notre pratique de la traduction officielle, la diversification des sources d'informations, nous permet de trouver parfois des solutions que l'on peut parfaitement utiliser. Les professionnels de la traduction, confrontés au manque de concertation entre les pays arabophones et sachant qu'il y a intervention d'acteurs privés hors institutions dans l'évolution de la langue et dans la création néologique, se débrouillent pour trouver des solutions leur permettant de faire passer le message le plus fidèlement possible. En d'autres termes, les solutions ne sont pas toutes universelles, telle source peut non seulement ne rien donner vu l'inexistence du terme recherché et une autre source peut proposer un terme équivalent, parfois non reconnu par toute la communauté linguistique, mais qui apporte une solution ponctuelle quand le besoin s'en fait sentir.

Pour conclure

Face à cette absence de coordination et ce statu quo qui perdure, tant au niveau des différentes académies qu'au niveau des universités et autres institutions intervenant dans la modernisation et le développement de la langue arabe, les praticiens de la langue ne manquent pas d'innover. C'est le cas aussi bien des journalistes, traducteurs et auteurs que des autres acteurs ayant la lourde charge de la communication multilingue laquelle impose ses exigences et ses impératifs de fonctionnement qui vont au-delà du vocabulaire des langues.

Je ne voudrais pas terminer sans souhaiter encore une fois m'adresser à ceux et à celles qui ont la lourde tâche de la communication translinguistique que les langues ont beau nous mettre des obstacles, nous empêchant parfois de bien traduire, il reste indéniable que différentes solutions existent et, c'est à nous, usagers de la langue, qu'il revient de les trouver.

Faut-il rappeler que la langue est une praxis sociale et que ce sont les usagers qui font la langue et non l'inverse ?

Bibliographie :

1. Dictionnaire Larousse As-Sabîl, Larousse-Bordas, 1999, Paris
2. <http://www.google.dz/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CBwQFjAA&url=http%3A%2F%2Fcirinandgile.com%2F1%2520principesrechempirsemdoct.ppt&ei=TPWCVKb3OIr1UqHwgNgP&usg=AFQjCNFla4KzjvbIOXwanjBKTxH8ng-r3w&bvm=bv.80642063,d.d24>
3. http://www.lescahiersdelislam.fr/Histoire-et-evolution-de-la-langue-arabe_a137.html (06/12/2014)
4. <http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/command.php> (08/12/2014)